



Association des
Parents d'élèves de
l'Enseignement
Libre (Collège - Lycée)

Centre scolaire
Saint-Thomas
d'Aquin Veritas
Site de Mornant



Adhésion 2020-2021

**Assemblée
Générale Ordinaire
Lundi 12 oct. 2020
20 heures**

L'APEL du collège-lycée Saint-Thomas d'Aquin-Veritas de Mornant est une association constituée de **parents d'élèves bénévoles** et fait partie du mouvement national des APEL (www.apel.fr). L'APEL est l'association de parents d'élèves la plus importante de France et représente 947 000 familles. C'est la seule association de parents d'élèves reconnue dans l'enseignement catholique.

Par cette adhésion :

- Vous bénéficierez des services de tout le mouvement (APEL d'établissement, APEL départementale du Rhône, APEL académique de Lyon et APEL nationale) ;
- Vous recevrez le journal bimestriel « Famille & Education » (5 n°/an) ;
- Vous soutiendrez tout le travail réalisé par les parents bénévoles, membres de la communauté éducative, qui en œuvrant permettent que notre établissement soit un lieu de vie et de construction personnelle de chaque élève.

Comment se décompose l'adhésion à l'APEL ?

APEL du Rhône,
académique, nationale : 17,10 €
APEL Collège-Lycée
Saint-Thomas
d'Aquin-Veritas Mornant : 6,90 €
Total de la cotisation : 24,00 €

La cotisation globale doit être réglée **une seule fois par famille** (dans l'établissement où est scolarisé le cadet). Si plusieurs enfants de la même famille sont scolarisés dans l'enseignement catholique, la famille paie pour chacun des autres enfants uniquement la part de la cotisation APEL des établissements où sont scolarisés ces enfants.

Collège et/ou Lycée de Saint-Thomas d'Aquin Mornant = 1 seule association = 1 seule cotisation/famille

**Bulletin d'adhésion à compléter et à remettre au professeur principal de
votre enfant accompagné du chèque correspondant
(libellé à l'ordre de l'APEL Collège-Lycée Mornant)
avant le 30 octobre 2020**

Nom et prénom des parents :

Nom(s), prénom(s), classe(s) de votre(vos) enfant(s) scolarisé(s) à Saint-Thomas d'Aquin-Veritas :

Adresse complète :

J'ai déjà versé ma cotisation dans un autre établissement de l'enseignement catholique pour le cadet de mes enfants et je souhaite uniquement cotiser à la part de l'APEL Collège-Lycée de Saint-Thomas d'Aquin-Veritas Mornant, soit 6,90 euros.

Nom et prénom de l'enfant cadet :

Nom de l'établissement et classe :

Date et signature

J'adhère à l'APEL pour un montant de 24 euros.

Date et signature

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale - 277, rue Saint Jacques - 75240 Paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse 6 chemin du Laud 69440 Mornant.